



BAREME OFFICIEL DES HONORAIRES

Applicable à compter du 01 Octobre 2021

Montants TTC (T.V.A à 20%), calculé sur le montant de la transaction réalisée hors honoraires. Ces honoraires comprennent le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique. Les prix affichés dans nos vitrines et nos publicités s'entendent « Frais d'Agence Inclus ». Les honoraires sont à la charge de l'Acquéreur.

LES HONORAIRES ET LES FRAIS NE SONT PAS DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT

SERVICE TRANSACTION

Garage et autres stationnements	Forfait 4 000 € TTC
De 0,00 € à 50 000,00 €	Forfait 5 000 € TTC
De 50 000,01 € à 184 000,00 €	28,40 % TTC
De 184 000,01 € à 193 000,00 €	3,15 % TTC
De 193 000,01 € à 206 000,00 €	4,61 % TTC
De 206 000,01 € à 215 000,00 €	6,89 % TTC
De 215 000,01 € à 231 000,00 €	6,53 % TTC
De 231 000,01 € à 249 000,00 €	6,67 % TTC
De 249 000,01 € à 279 000,00 €	3,87 % TTC
De 279 000,01 € à 295 000,00 €	5,00 % TTC
De 295 000,01 € à 304 000,00 €	4,98 % TTC
De 304 000,01 € à 356 000,00 €	3,96 % TTC
De 356 000,01 € à 380 000,00 €	5,14 % TTC
De 380 000,01 € à 385 000,00 €	4,99 % TTC
De 385 000,01 € à 430 000,00 €	5,13 % TTC
De 430 000,01 € à 446 000,00 €	3,25 % TTC
De 446 000,01 € à 560 000,00 €	5,46 % TTC
500 000,01 € et plus	5,60 % TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires appliqués seront ceux de l'Agence détentrice du mandat initial.

La délivrance d'une note est obligatoire

Debussy Immobilier

Rue René Brulay – 80, rue Louise Michel – 78500 SARTROUVILLE

Tél. : 01 39 04 01 15 – debussyimmobilier@orpi.com

SARL au capital de 10.000 € - APE 6831Z – RC Versailles 797 975 901 00019 – Carte Professionnelle n°CPI 7801 2018 000 027 753 Délivrée par la CCI de Paris Île-de-France – Caisse de garantie : SOCAF Montant 120.000 € - Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.

SERVICE LOCATION

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 Juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Honoraires de mise en location	350 € TTC	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	Selon la zone du bien : 8/10/12 € TTC par m ² de la surface habitable	Selon la zone du bien : 8/10/12 € TTC par m ² de la surface habitable
Etats des lieux d'entrée location vide et meublée	3 € TTC par m ² de la surface habitable	3 € TTC par m ² de la surface habitable

Location d'habitation bail code civil – de droit commun	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Honoraires de mise en location	200 € TTC	200 € TTC
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail et état des lieux d'entrée	1 mois de loyer HC	1 mois de loyer HC

Locaux à usage automobile	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	150 € TTC	150 € TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires appliqués seront ceux de l'Agence détentrice du mandat initial.

La délivrance d'une note est obligatoire